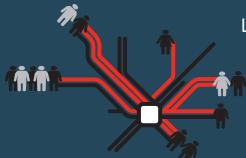




La participation politique des personnes âgées: pour que les villes s'ouvrent aux aînés

Colloque 2017 sur la question de savoir comment la génération des aînés peut participer à la conception de mesures de politique de la vieillesse.



Le Réseau Suisse des villes-amies des aînés
www.altersfreundlich.net

une commission de l'Association des villes suisses

Des villes amies des aînées

Fondé en 2012, le «Réseau Suisse des villes-amies des aînés» est depuis 2015 une commission de l'Union des villes suisses. Il est axé sur les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les villes amies des aînés. Le réseau est une plate-forme d'échange entre les responsables de la politique communale de la vieillesse dans les villes membres. Vous n'êtes pas encore membre?

Informations: altersfreundlich.net

Président:

Simon Stocker, conseiller municipal, responsable des affaires sociales et de la sécurité de la ville de Schaffhouse

Direction:

Rita Gisler, experte des questions relatives à la vieillesse, strategien@ritagisler.ch

Informations sur l'Union des villes suisses:

www.uniondesvilles.ch

Impressum

Éditeur: Réseau Suisse des villes-amies des aînés

Texte: Marietherese Schwegler, Lucerne

Photos: Joseph Schmidiger, photographe, Lucerne

Conception, production:

Seline Aldridge, rubmedia, Wabern/Berne

Octobre 2017



Avant-propos

Du fait du vieillissement de la population, la politique de la vieillesse gagne en importance. Ce n'est pas seulement vrai pour la Confédération et les cantons. Les villes sont elles aussi appelées à agir. C'est en effet en ville, dans le quartier, que se déroule le quotidien de la génération des aînés, c'est ici que se manifeste ce qui fait la qualité de vie. La création d'espaces de vie et de villes adaptés aux personnes âgées ne doit toutefois pas être uniquement une affaire incomptant à la politique et à l'administration. Les personnes du troisième et du quatrième âge sont les meilleurs experts et expertes quand il s'agit de leurs conditions de vie. C'est pourquoi elles doivent pouvoir participer à la planification et à l'aménagement de leur vie – pas seulement en participant aux scrutins politiques. On a au contraire besoin d'autres formes de participation. Mais quelles formes cette participation émanant de la base peut-elle prendre? Et comment devons-nous procéder pour recueillir les préoccupations des personnes difficilement accessibles?

Voici le type de questions que le Réseau Suisse des villes-amies des aînés a soulevées lors de son colloque 2017 intitulé «Participation politique», qui réunissait des politiciennes et politiciens ainsi que des spécialistes et auquel participait la génération des aînés.

Simon Stocker
président du Réseau Suisse des villes-amies des aînés
conseiller municipal, responsable des affaires sociales et de la sécurité de la ville de Schaffhouse

La participation politique des personnes âgées – pour que les villes s'ouvrent aux aînés

La société vieillit, cela est particulièrement frappant dans les villes. Le Réseau Suisse des villes-amies des aînés s'est penché le temps d'un colloque sur la participation politique: comment la génération des aînés peut-elle participer pour faire prendre en compte ses préoccupations et ses connaissances dans l'aménagement urbain?

Le colloque avait un objectif ambitieux: comprendre la notion de participation politique au sens large et la définir; délimiter les rôles de la politique, de l'administration, de la société civile et des organisations spécialisées; prendre en considération tous les échelons politiques. Simon Stocker, président du réseau et animateur du colloque, a précisé que l'on devait se concentrer particulièrement sur les gens difficilement accessibles.

Variantes de participation formelle et informelle

Pour commencer, l'animateur a interrogé la conseillère nationale de Soleure Bea Heim et la conseillère communale (exécutif) de Berne Franziska Teuscher. L'une et l'autre étaient déjà actives politiquement dans leur jeunesse, par exemple dans le débat sur l'environnement et contre le nucléaire. Aujourd'hui politiciennes élues aux niveaux fédéral et communal, elles sont d'accord pour dire qu'en politique, le thème de la vieillesse a une connotation plutôt négative et est principalement considéré comme un facteur de coût. «On entend couramment les gens se plaindre du vieillissement de la population et de la redistribution des richesses des jeunes vers les vieux. Mais la génération des aînés a apporté beaucoup à la société. Elle mérite le respect», a déclaré Franziska Teuscher. Bea Heim, également présidente de Pro Senectute du canton de Soleure et membre des Panthères grises, a émis la question de savoir si la voie royale de l'engagement dans la politique de la vieillesse passait par la société civile, et elle a formulé ses revendications avec détermination: «Les anciens ne doivent pas se retirer. Ils doivent se faire entendre dans l'espace public, y compris dans les communes et les médias.»





Un engagement politique historique et varié

Alexandre Lambelet, professeur à la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest, a publié des articles sur l'engagement politique de la génération des retraités. Il en a présenté les aspects centraux lors du colloque, en commençant par mentionner le poids important des plus de 60 ans dans les scrutins – un aspect souvent thématisé par la politique et les médias. Pour Alexandre Lambelet, les raisons de ce poids politique tiennent entre autres à une haute participation aux votations ainsi qu'au vieillissement démographique. L'intervenant a ensuite donné une vue d'ensemble du développement des unions de retraités. Les premiers groupements sont apparus dans les années 1910. En 2001, les principales organisations se sont réunies sous l'égide du Conseil suisse des aînés (CSA).

Une hétérogénéité qui affaiblit la force d'impact politique

Les motifs d'un engagement des aînés sont divers. Certains veulent continuer à être actifs en tant qu'experts, d'autres à œuvrer parmi des personnes ayant des centres d'intérêt communs, par exemple dans la lutte pour défendre l'État social. Au nombre des autres motivations, a expliqué l'intervenant, on trouve les activités bénévoles ou les activités de loisirs communes. Alexandre Lambelet a souligné la grande diversité qui existe au sein de cette génération en matière d'origine sociale, de formation, de centres d'intérêt et d'âge. Il est donc difficile aux associations et notamment au CSA de défendre leurs intérêts de manière représentative à l'échelon national.

Faisons la fête!

«Comment les villes peuvent-elles atteindre les plus faibles de la société, les immigrés qui ne parlent pas notre langue, ou les personnes âgées isolées?» a demandé Simon Stocker. «Il ne s'agit pas que chacune et chacun participe. Mais nous devons nous assurer que soient aussi pris en compte les besoins de ceux qui ne peuvent pas les exprimer eux-mêmes», a pointé Franziska Teuscher. Des organisations comme Spitex ou Pro Senectute jouent le rôle d'intermédiaires. Des plateformes et lieux de rencontre informels sont eux aussi nécessaires.

Le dialogue avec les membres du réseau – tous responsables de la politique communale de la vieillesse dans leur ville respective – a mis en évidence qu'il existait bel et bien des événements où les échanges sont possibles, où les personnes individuelles peuvent sortir de l'isolement. Selon les participants, les fêtes de voisinage sont par exemple une bonne chose. Elles donnent l'occasion aux gens de se rencontrer dans un cadre décontracté et de nouer des liens. Franziska Teuscher a exhorté les villes à agir: «Les villes doivent rendre ce genre de choses possibles. Il y a besoin de points de contact qui les soutiennent.» Et Bea Heim d'acquiescer: «Faisons la fête! Cela crée des contacts.»

Organisé ou spontané

L'engagement politique dans la vieillesse a une longue histoire: c'est ce qu'a ensuite montré Alexandre Lambelet, professeur à la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest. Son exposé (voir p. 6) portait principalement sur les unions de retraités, dont les premières sont apparues il y a plus d'un siècle, et nées de motivations diverses, p. ex. l'action en faveur de l'État social, le travail bénévole ou les activités de loisirs communes. En 2001, de nombreuses organisations se sont réunies sous l'égide du Conseil suisse des aînés (CSA).

Michel Pillonel, co président du CSA, participait lui aussi à la discussion-débat. Il a plutôt abordé les côtés problématiques de cet organe de grande taille, expliquant qu'il était difficile de trouver sur certains thèmes le consensus nécessaire, ce qui empêche souvent le CSA de prendre position sur le plan politique. Sonja Kuchen, directrice du travail de communauté de Pro Senectute Suisse, a prôné une approche permettant aux personnes non membres d'organisations de s'engager sur place, notamment au sein de leur quartier, pour défendre leurs intérêts. Blaise Kropf, de la Mairie de Berne-Ville a dit que si le fait que la génération des aînés puisse s'impliquer apportait beaucoup à une ville, il convenait de ne pas sous-estimer les efforts que demande à

l'administration une participation développée. Berne connaît la forme structurée du Conseil des aînés. Par ailleurs, la population peut participer à des projets thématiques. Il est selon lui décisif de pouvoir s'impliquer à un stade assez précoce. Sonja Kuchen et Michel Pillonel invitent à faire preuve de davantage de courage, y compris en ce qui concerne la participation intergénérationnelle.

Participation politique: qu'est-ce qui fonctionne?

Les participants du colloque ont approfondi dans le cadre de trois ateliers la question de savoir quelles formes pourrait prendre la participation des personnes âgées – par exemple dans les conseils des aînés, commissions pour les personnes âgées, groupes d'initiative ou forums pour les plus de 60 ans. Leurs conclusions essentielles sont les suivantes:

Atelier 1

Le premier atelier s'est concentré sur la question suivante: comment faire pour établir le contact avec les personnes difficilement accessibles? Il peut s'agir de gens ayant des ressources limitées sur les plans de la santé, de la formation, de finances ou du social ou qui ne parlent pas notre langue. Qu'entendons-nous par accessibilité et pourquoi vouloir accéder aux personnes âgées? Nous entendons par ce terme les percevoir, entrer en relation avec elles et savoir ce dont elles ont besoin pour rester socialement intégrées. Mais aussi pour découvrir leurs expériences et leur savoir, pour leur transmettre des informations, pour améliorer leur bien-être. En effet, la politique de la vieillesse et les prestations de services doivent être ouvertes tous dans l'esprit de l'égalité des chances. Comment l'accès à ce groupe de personnes peut-il être rendu possible? Par une démarche méthodique et créative: un lien peut être créé par le truchement de personnes qui partagent leur quotidien avec ces personnes, des voisins du quartier, du local social, la coiffeuse, mais aussi par le personnel services d'aide et de soins à domicile ou de Pro Senectute. Les éléments-clés du succès sont la coopération entre les bénévoles, les prestataires de services et la politique ainsi que le personnel et les moyens financiers mis à disposition.

Atelier 2

Le deuxième atelier, dirigé par Simone Gretler Heusser, professeure à la Haute école de Lucerne, a permis de débattre des formes de participation politique. Théoriquement, le processus (selon Maria Lüttringhaus) peut être compris comme un continuum passant par l'information, l'échange et le dialogue, la coopération entre partenaires et la participation aux décisions et allant jusqu'à l'autogestion. Il ne se fait pas sur un mode linéaire, mais progresse en général par avancées et retours. De la même manière, l'échange (d'informations) entre l'administration et les habitants concernés est réciproque. Concrètement, il faudrait savoir quel degré de participation est le plus à même de répondre aux besoins des personnes âgées et de l'administration. Et il se pose des questions comme par ex. celle de savoir de quelle manière convaincre la population immigrée de participer. Les mots-clés sont donc ici aussi: aide de voisinage, rencontres de quartier, garde d'enfants...

Atelier 3

Un autre atelier a exploré la question de savoir comment les représentants de la génération des aînés se figure elle-même la participation politique. Cet atelier était animé par Liselotte Lüscher, membre du comité du Conseil suisse des aînés; celui-ci s'est donné pour objectif d'encourager les conseils des aînés dans les cantons et les villes. On s'est donc intéressé à la question de savoir où en étaient les villes aujourd'hui.



Dans certaines villes, il existe des plateformes très différentes, plus ou moins formalisées. D'autres villes – ou les aînés eux-mêmes – n'en voient en revanche pas la nécessité. Quelles exigences faudrait-il avoir vis-à-vis de ces organes de participation? Doivent-ils être représentatifs, indépendants, avoir une composition politique, jouer un rôle consultatif pour la politique, être assortis d'un contrat de prestations ou d'un règlement contraignant? Les idées étaient très différentes. De toute évidence, les villes se trouvent encore – notamment en raison du manque de standards universels – dans des processus de recherche.

Bilan du colloque

Une question centrale est celle de l'accessibilité: comment doit-on aborder les personnes âgées qui souhaitent s'engager à long terme et fermement sur des questions de politique de la vieillesse? Comment les convaincre de participer à des initiatives pour une meilleure cohabitation, pour de l'aide de voisinage, une action bénévole ou des activités culturelles? On trouvera probablement des approches de solution dans les démarches suivantes: écrire systématiquement aux personnes âgées ou prendre personnellement contact avec elles lors d'événements particuliers, par ex. lors de rencontres de quartier. Il convient de garder à l'esprit que c'est en abordant les gens par leurs intérêts et leurs préoccupations que l'on parvient le plus facilement à les convaincre de participer.

Si l'on n'a pas trouvé la recette universelle ni la forme de participation optimale, on a néanmoins réussi à clarifier certains points et à recueillir des suggestions utiles telles que l'accès par le biais du voisinage et du quartier. Si les villes veulent atteindre leur but – une participation satisfaisante pour toutes les parties prenantes – elles doivent essayer différentes manières de procéder. Du point de vue de l'administration, il s'agit de prévoir pour ce faire suffisamment de temps et de compétences.

Préférons le pragmatisme à la perfection

Pour conclure, le président du réseau Simon Stocker a résumé la grande diversité de ce que la participation politique des aînés peut signifier: ancrée dans le quartier ou dans la ville, mais aussi jusqu'au Conseil national; surgissant spontanément d'en bas ou encouragée par l'administration ou les spécialistes du travail de quartier et de communauté. Stocker a aussi évoqué les limites: il n'est pratiquement pas possible de faire participer tout le monde. «Nous ne devons pas aspirer à la perfection, mais rester pragmatiques.» Il a conseillé aux villes de pratiquer des échanges réguliers et d'apprendre les unes des autres.